



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## POUR LA DESAFFECTATION D'UN TRONCON DE VOIRIE RURALE AU LIEU-DIT « LE GRAND GARET » – LA RIVOIRE BASSE SUR LA COMMUNE DE MONISTROL SUR LOIRE

Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal n° 2021 017 SG du 1<sup>er</sup> juillet 2021, **une enquête publique sera ouverte en vue de la désaffectation d'un tronçon de chemin rural de 697 m<sup>2</sup> environ de superficie, qui traverse les parcelles AC n° 440 et n° 570 et situé au lieu-dit « le Grand Garet » - la Rivoire Basse sur la commune de MONISTROL sur LOIRE ; tel que ce tronçon est délimité sur le plan minute du projet de document d'arpentage du 28 juin 2021.**

A cet effet, **un dossier** comprenant :

- l'arrêté municipal n° 2021 017 SG du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant ouverture de ladite enquête,
- la délibération du conseil municipal du 4 juin 2021 n° 2021 06 100 acceptant le principe de mise à l'enquête publique préalable à la désaffectation du tronçon de voirie rurale dont il s'agit,
- une notice explicative,
- un plan de situation du secteur concerné,
- un plan minute du projet de document d'arpentage du tronçon de chemin rural à désaffecter,
- un plan : état actuel
- un plan : état futur
- le registre d'enquête

**sera déposé en mairie de MONISTROL sur LOIRE pendant 16 jours consécutifs du lundi 30 août 2021 au mardi 14 septembre 2021 inclus.**

Durant ce même délai, le public pourra prendre connaissance du dossier, en mairie, aux heures d'ouverture habituelles du secrétariat, soit les lundi de 8 H.30 à 12 H.00 (fermeture le lundi après-midi)- les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 H.30 à 12 H.00 et de 13 H.30 à 17 H.00, les samedi de 9 H.00 à 12 H.00, sauf les dimanches et jours fériés et pourra formuler ses observations éventuelles.

Le public pourra également prendre connaissance, durant cette période, dudit dossier sur le site internet de la ville de MONISTROL sur LOIRE ([www.mairie-monistrol-sur-loire.fr](http://www.mairie-monistrol-sur-loire.fr)).

Monsieur Henri de FONTAINES, lieutenant-colonel honoraire en retraite, est désigné comme commissaire-enquêteur.

Il recevra à la mairie de MONISTROL sur LOIRE, toute personne qui désirerait le rencontrer au sujet de la présente enquête :

- . le lundi 30 août 2021 de 8 H.30 à 10 H.30,
- . le mercredi 8 septembre 2021 de 15 H. à 17 H.,
- . le mardi 14 septembre 2021 de 15 H. à 17 H.

Les observations formulées par écrit peuvent lui être adressées par la poste en cette mairie (hôtel de ville – BP 20019 – 7 av. de la Libération – 43120 MONISTROL sur LOIRE) ou par mail à l'adresse suivante : [dgs@monistrol.fr](mailto:dgs@monistrol.fr), de manière à ce qu'elles lui parviennent avant la clôture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les observations éventuellement formulées par le public seront consignées sur un registre spécialement ouvert pour cet objet, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur.

En Mairie, le 1<sup>er</sup> juillet 2021



Le Maire,

Jean-Paul LYONNET